



Refus achat automobile malgré un bon de commande signé

Par **Henri Arnaud**, le **22/09/2017** à **13:06**

Bonjour à tous,

Je remercie par avance tous ceux qui pourront m'éclairer.

Suite à une annonce sur ** *** ***** pour l'achat d'un véhicule chez un garagiste professionnel, je m'y suis rendu afin de signer un bon de commande (le garagiste à également signé), j'ai une copie. Le véhicule doit être nettoyé et je n'avais pas encore de chèque de banque, nous prenons donc rendez-vous 2 jours plus tard pour effectuer le paiement.

Jusque là tout va bien.

Sauf que le lendemain le garagiste m'appelle pour me dire que la voiture est en fait déjà vendue. Une autre personne avait été plus rapide que moi en l'achetant auprès d'un autre collègue du garagiste que j'avais vu.

Ayant entamé une demande de chèque de banque je me retrouve bloqué pour 10 jours, je ne peux donc acheter de véhicule.

Ma question est : que puis-je réclamer auprès de ce garage en ayant signé un bon de commande qui n'aboutira pas ?

D'avance merci!